

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Chabot, adjointe administrative de la susdite municipalité

QUE:

Lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement no 342-2020 concernant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec

Suite à l'approbation par la Société d'habitation du Québec en date du 9 juillet 2020, ce règlement est entré en vigueur, conformément à l'article 3.1.1. de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8).

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128 route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce dix-septième (17^e) jour du mois de juillet deux mille vingt (2020).



Louise Chabot,
Adjointe administrative